REVUE DE PRESSE

SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE

DU 29 AVRIL 2015

SUD OUEST

Pourquoi il faut faire la LGV

TRAIN Alain Rousset réagit pour la première fois à l'avis négatif de la commission d'enquête publique. Il dit sa confiance dans la décision ministérielle

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN-BERNARD GILLES

« Sud Ouest ». Qu'avez-vous ressenti après l'avis de la commission d'enquête publique sur les projets de TGV Bordeaux-Toulouse et Dax ?

Alain Rousset. Je n'ai pas été surpris sur le fond. Cet avis est dans l'air du temps, défavorable à de nombreux grands projets. Il y a un paradoxe très français. On s'inquiète de l'avenir, du chômage et, dans le même temps, on s'oppose à de grands projets porteurs de développement. Mais je suis aussi serein. Depuis 1998 que je porte, avec d'autres, ce grand projet ferroviaire, il y a eu de nombreux hauts et de nombreux bas. Nous ne vivons aujourd'hui qu'un mauvais épisode.

Souhaitez-vous que le ministre déclare le projet d'utilité publique malgré cet avis ?

Évidemment, et je suis raisonnablement confiant. Comment peut-on garder une Aquitaine avec un réseau ferroviaire qui date du XIXe siècle, avec une seule ligne internationale, alors que Rhône-Alpes en a trois et que la grande vitesse apparaît, pour les entreprises, les étudiants, les familles, les touristes, comme un incontestable levier de développement et de mobilité ? Comment ne pas relier Toulouse, la quatrième métropole de France, terre d'excellence avec Airbus et dont l'aéroport est en voie de saturation ? Comment faire l'impasse sur l'Espagne et le développement de l'Afrique alors que l'Aquitaine en est le débouché naturel ? Le grand projet ferroviaire du Sud-Ouest est un outil de développement de nos territoires qui s'appréciera sur cinquante ans. Il n'est pas possible d'y renoncer, c'est ma conviction.

La commission d'enquête publique a pointé le coût énorme du projet.

L'Espagne s'équipe en TGV. De très nombreux pays européens le demandent et obtiendront des financements dans le cadre du plan Juncker. La carte européenne de la grande vitesse ferroviaire se construit. Et la France ne pourrait pas le faire ? Je ne peux pas le croire. Ce projet est rentable. Je ne dis pas qu'il faut faire tout, tout de suite, mais il faut absolument geler les sillons prévus pour le tracé. Je souhaite aussi que la SNCF assume sa part de ce projet.

« C'est un projet qui s'apprécie sur cinquante ans. Il n'est pas possible d'y renoncer. C'est ma conviction ». ARCHIVES CLAUDE PETIT/« SUD OUEST »

Car elle joue parfois un jeu trouble dans ce dossier. Tout n'a pas été imaginé sur les financements. Je souhaite que le futur grand emprunt de François Hollande soit dédié, comme le premier pour les investissements d'avenir, aux infrastructures ferroviaires.

On peut aussi renouveler les voies existantes pour aller plus vite...

Là, je dois dire que je ne comprends pas. Comment faire croire, comme le clament les opposants, qu'en mettant des TGV, des trains Intercités, des TER, qui sont en fort développement, et des trains de marchandises, on ira plus vite ? Je serais heureux de voir le résultat d'un référendum sur le littoral basque, quand les habitants verront que l'alternative à la LGV, c'est, à terme, un train toutes les deux minutes en milieu urbain. Nous voulons maintenir le dialogue avec les opposants et objectiver nos différends.

Les opposants au projet sont aussi plus mobilisés que les partisans...

Clairement, et encore plus quand ils sont bien relayés. Ce qui est difficile, c'est qu'il y a trois types d'opposants. Les purs et durs qui veulent que rien ne bouge, ceux qui trouvent que c'est trop cher, et la grande majorité silencieuse qui oscille entre les deux positions. C'est celle que nous voulons réveiller avec notre manifestation interrégionale, le 7 mai prochain, à Bordeaux (lire ci-dessous).

Journée de mobilisation le 7 mai

■ L'avis négatif, le 27 mars dernier, de la commission d'enquête publique sur la liaison à grande vitesse Bordeaux-Toulouse et Dax, a objectivement quelque peu sonné les partisans de ce grand projet ferroviaire. Tandis qu'il était applaudi par les opposants de la première heure en Gironde et Lot-et-Garonne, dans les Landes et au Pays basque.

Les défenseurs de la LGV veulent reprendre la main. Ils ont rendez-vous à l'hôtel de région le 7 mai à Bordeaux, à l'invitation d'Alain Rousset, pour une matinée d'échanges et de débats consacrés à l'impact de la LGV sur le territoire et aux conditions de la réussite du projet.

Plusieurs personnalités y sont annoncées, parmi lesquelles le président du Conseil régional de Midi-Pyrénées, Martin Malvy, les présidents d'agglomération de Toulouse et d'Agen, le maire de Biarritz, Michel Veunac, un représentant du gouvernement basque ainsi que Laurent Courbu, le président de la CCI Aquitaine.

Il y a fort à parier qu'ils trouveront sur leur chemin les opposants au projet, qui viendront eux aussi en nombre des quatre coins de la région.

Le PCF se prépare

RÉGIONALES Les communistes arrêteront leur stratégie fin juin

Hier, les 12 secrétaires départementaux du Parti communiste d'Aquitaine, de Poitou-Charentes et du Limousin se sont retrouvés à Bor- deaux pour une première réunion de travail sur les régionales.

Sébastien Laborde, le patron du PCF en Gironde, sera le coordinateur de cette campagne. Avec comme mission première d'ouvrir « le débat avec l'ensemble des forces de gauche ». « Nous allons entrer en discussion avec le Front de gauche, les écologistes, Nouvelle Donne et le PS pour étudier les contours d'une politique de progrès et les conditions d'un large rassemblement. » Une nuance, cependant : pour les communistes, pas question que ces futures grandes régions deviennent « les bras armés » de la politique de François Hollande, comme l'explique Olivier Dartigolles. Le porte-parole du PCF précise : « Le peuple de gauche est sidéré par ce quinquennat. Et pour nous, la question de ces régionales est bien celle de leur utilité. Est-ce qu'elles vont permettre de remobiliser notre électorat sur des solutions d'avenir qui tournent le dos à l'orientation de la politique nationale ? » Difficile, dans ces conditions, d'envisager une alliance avec le Parti socialiste.

La tendance serait plutôt à la constitution de listes autonomes dès le premier tour. Les communistes se prononceront sur leur stratégie et leurs chefs de file lors d'un vote, à la fin du mois de juin.

J. D.

Nombre de parcelles malades ou affaiblies doivent être arrachées et replantées, car les rendements et la qualité vacillent. Heureusement, les subventions européennes sont généreuses pour en alléger le coût financier. ARCHIVES ÉMILIE DROUINAUD

La vigne tente de panser ses plaies

Court-noué, maladies du bois, flavescence dorée ou mouche Suzukii, les vignerons sont à la lutte. D'autres fléaux arrivent

CÉSAR COMPADRE
c.compadre@sudouest.fr

« Ne produisant pas du coca en usine mais travaillant sur du vivant, inutile de s'inquiéter pour tout, sinon, autant changer de métier. » Pierre Meylheuc, directeur technique depuis dix ans des domaines Fayat, se veut philosophe. Pourtant, autour du Château La Dominique, cru classé de Saint-Émilion et navire amiral de ce pôle viticole, bien des parcelles arrachées sont prêtes pour la replantation.

C'est également le cas ailleurs en Libournais, où le court-noué est le cauchemar du vigneron. Un virus sournois, avec 15 familles identifiées, qui attaque le cep et rend son fonctionnement erratique. La vigne devient buissonnante, vire au jaune au printemps, le rendement chute et la qualité du raisin s'en ressent. Le rêve…

« Il n'existe aucune méthode pour soigner les souches infestées. Il faut arracher la parcelle puis la laisser au repos des années pour diminuer la population de nématodes, le vecteur de la maladie », détaille le technicien qui a 5 hectares en jachère (pendant quatre ans) sur les 29 du domaine. En cause, un travail moins soigné des pépiniéristes jadis (nombreuses plantations à La Dominique dans les années 1970) et « des vignes fatiguées par des rendements alors plus élevés ». Une époque où certains pratiquaient parfois une désinfection chimique des sols pour éradiquer le mal, méthode désormais inconcevable. La recherche explore des pistes, mais il n'y a rien de probant encore (1). On imagine aussi le coût financier pour une exploitation de parcelles condamnées à l'inactivité.

Des ceps dépérissent

Même impasse technique avec un autre fléau de la vigne : les maladies du bois, principalement eutypiose et esca. Elles sévissent depuis quarante ans en France et dans la région, le Cognaçais payant un lourd tribut. « Le bois dépérit et fragilise un cep pouvant mourir en cinq à dix ans », rappelle Denis Thiéry. Ce scientifique dirige à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) de Villenave-d'Ornon, aux portes de Bordeaux, un service d'une cinquantaine de spécialistes – sans équivalent en France – travaillant à la protection sanitaire du vignoble, avec un virage à prendre : passer du tout-chimique à l'agroécologie, le concept du futur.

L'arsénite de sodium, à la dangerosité avérée, était le seul produit de lutte contre ces maladies, jusqu'à son interdiction en 2001. Depuis, l'arrachage – encore une fois – est le seul horizon et la recherche s'active. Un programme scientifique dénommé Advantage, réunissant neuf partenaires (dont l'Inra 33 et l'école Bordeaux Sciences Agro), vient d'obtenir 4,2 millions d'euros pour explorer des pistes face à « une épidémie en progression avec, suivant les vignobles, 15 à 50 % de parcelles atteintes. Et un coût de 1,5 milliard d'euros (replantation + pertes de production) ». Soit environ 10 % du chiffre d'affaires total de la filière vin ! Les experts espèrent aboutir d'ici cinq à huit ans…

Plantation subventionnée

Autant dire, avec tout ça, que les chantiers d'arrachage et de replantation sont légion, surtout avec les beaux jours qui arrivent. Tous n'en ont pas les moyens (il en coûte 15 000 à 20 000 euros/hectare), loin de là, mais, heureusement, les subventions européennes sont généreuses. Elles visent, avant tout, à améliorer le matériel végétal (cépage mieux adapté…), mais les professionnels en profitent pour financer les dégâts imputables à ces cancers. Le succès est tel cette année que certains pépiniéristes n'ont plus de plants à vendre. Leur syndicat régional lance d'ailleurs un plan stratégique de modernisation, avec le soutien du Crédit agricole.

> « En 2014, la mouche Suzukii a surpris par les dégâts causés »

Vigilance également sur le front de la flavescence dorée, autre maladie touchant une commune viticole sur deux en France et bien implantée dans le Sud-Ouest. Une bactérie transmise de vigne en vigne via une cicadelle et les ennuis commencent, avec au bout la mort assurée à court terme. Un traitement insecticide efficace existe, mais il est contraignant et coûteux. La parade est dans la lutte obligatoire, sur une zone définie, via une décision préfectorale. « Dans le Midi, où les finances sont justes, c'est parfois une catastrophe. La maladie monte désormais vers le nord : la Champagne sera touchée cette année et l'Allemagne est sous surveillance », note Lionel Delbac, également expert à l'Inra. Les traitements se déroulent durant l'été (un à trois en moyenne).

Suzukii vrombit

Et la liste s'allonge, car le changement climatique et la mondialisation galopante des échanges de marchandises amènent sous nos latitudes de nouvelles bestioles (2). En août dernier, à la veille des vendanges, les professionnels de la région ont enrichi leur vocabulaire puisque la mouche dénommée Suzukii, espèce invasive venue d'Asie, a causé ses premiers dégâts.

« Apparue en 2009 dans le Sud-Est, elle a colonisé le pays en s'attaquant à des fruits sains (cerise, framboise, fraise, raisin…), contrairement aux drosophiles de chez nous. En quelques jours, elle transforme une baie saine en baie pourrie. Ce fut le cas en 2014 sur le merlot en Libournais et les cépages blancs chez les liquoreux », détaille Lionel Delbac, à la pointe de ses sujets. À la clé, des rendements en berne. « Si elle pond beaucoup d'œufs, cela peut être "panique à bord" », ajoute-t-il. D'autant qu'aucune parade n'existe sauf l'observation. À voir si Suzukii vrombira encore en 2015. « Elle est installée dans le milieu, je suis pessimiste. »

Pister les oliviers italiens

Et demain ? La maladie de Pierce – bactérie mortelle encore transmise par des cicadelles – est sur les radars. Elle a déjà causé des dégâts dans le vignoble californien et en Europe, sur des oliviers en Italie. C'est également dans les Pouilles, au talon de la botte, que Xylella fastidiosa frappe les oliviers en leur brûlant les feuilles. Paris a interdit, début avril, l'importation de végétaux pouvant en contenir. La vigne est aussi sous cette menace.

(1) En août 2010, des manifestants ont détruit, à l'Inra de Colmar (Alsace), des parcelles d'essais OGM visant à trouver une parade au virus du court-noué.
(2) C'est le cas, dans un autre domaine, du frelon asiatique, espèce invasive identifiée en Lot-et-Garonne en 2006.

DE 15 À 20 TRAITEMENTS EN MOYENNE PAR AN

Une plante à protéger

Le printemps est là, la vigne pousse et les traitements débutent. Une enquête de 2010 (Agreste) pointe 19 passages en moyenne en Aquitaine, 20 dans les Charentes et 21 en Midi-Pyrénées. C'est 16 sur le plan national. Les fongicides sont en tête, en priorité contre le mildiou, très présent en zone humide. Venu d'Amérique du Nord, il est identifié en France en 1878. L'oïdium, l'autre grand danger, vient du même continent et fut identifié en Gironde en 1851. La pourriture grise fait aussi l'objet d'une lutte. Puis viennent les insecticides/acaricides (notamment contre les ravageurs eudémis et cochylis) et les herbicides. À signaler que le phylloxera, insecte qui dévasta le vignoble il y a un siècle, est toujours là. L'utilisation de porte-greffes fut la solution, mais un retour de sa virulence est envisageable. La France compte 755 000 hectares de vigne en 2013, soit 12 % de moins qu'en 2003.

Les avocats au secours des contribuables

Jeudi 7 mai, dans le cadre de la journée nationale des « fiscalistes », les avocats du barreau de la Charente donneront une journée de consultations gratuites et sans rendez-vous préalable aux contribuables qui éprouveraient des difficultés à remplir leur déclaration de revenus. « En toute confidentialité, dans le respect des règles du secret professionnel qui s'impose aux avocats », il sera possible d'obtenir des éclaircissements sur « les modalités des déclarations et du paiement de l'impôt », « la détermination de la base d'imposition », « les réductions d'impôts » ou encore « la territorialité de l'impôt ». Elle aura lieu à la mairie d'Angoulême, salle Hugo-Pratt, de 9 à 17 heures.

LGV : la Région rentre dans la médiation

TRANSPORTS Jean-François Macaire veut aider Jean Auroux dans sa médiation sur la LGV

THOMAS BROSSET
t.brosset@sudouest.fr

Petit rappel des épisodes précédents : en faisant réaliser pour 7,8 milliards la ligne à grande vitesse (LGV) entre Tours et Bordeaux, la SNCF s'était engagée à mettre Bordeaux à 2 h 05 de Paris, Poitiers à 1 h 17, Angoulême à 1 h 40, et La Rochelle à 2 h 27 avec des dessertes suffisamment nombreuses pour les villes intermédiaires.

C'était le marché signé par Réseau Ferré de France (RFF) avec les collectivités territoriales pour engager leur participation. Marché que cette même SNCF récuse aujourd'hui puisqu'elle n'en est pas directement signataire et que la Cour des comptes lui a tapé sur les doigts pour ses « projets pharaoniques ». Résultat, elle propose aujourd'hui de réduire la voilure et les collectivités s'estimant victimes d'un marché de dupes ne veulent plus payer.

C'est la raison de la nomination du médiateur Jean Auroux pour tenter de concilier les intérêts des uns et des autres.

12 arrêts pour Angoulême

Hier, Jean-François Macaire, président de la région Poitou-Charentes, avait invité les représentants des différentes collectivités territoriales concernées à une réunion pour faire avancer les choses, proposer à Jean Auroux des solutions acceptables par la SNCF, par Lisea le concessionnaire et par les collectivités.

Angoulême, Saintes, Rochefort, La Rochelle y avaient envoyé leurs émissaires pour plaider la cause de leur gare. « Pour Angoulême, nous suggérons 12 arrêts au lieu des sept voulus par la SNCF. Nous demandons également une amélioration des relations avec Bordeaux », commente Jean-François Macaire qui précise que la Région n'était pas mandatée pour cette tâche de médiatrice et qu'elle a organisé cet échange de sa propre initiative « pour faciliter le travail de Jean Auroux qui n'a pas pu rencontrer tout le monde ».

Pour La Rochelle, il a fallu couper la poire en deux. « La SNCF ne veut aucune liaison directe en 2 h 27 sans arrêt à Poitiers, les Rochelais en veulent quatre : nous en proposons deux. »

La décision sera prise en juin dans la foulée de la remise du rapport de Jean Auroux. « Le problème, c'est le modèle économique. Si on n'y touche pas, on va droit dans le mur », avertit Jean-François Macaire.

Les écuries de Boussac assignées en justice

LITIGE Alors que le bras de fer avec l'ex-directeur François Valteau se poursuit devant les prud'hommes, le centre équestre vient d'embaucher un « responsable pédagogique »

SOPHIE CARBONNEL
s.carbonnel@sudouest.fr

Le 13 mars dernier, après plus de deux décennies de services, le directeur des Écuries de Boussac a officiellement quitté ses fonctions. Le départ de François Valteau sonne la fin d'une époque, celle du tandem qu'il formait avec l'ex-président Roland Cruse. Il y a deux ans, ce dernier se faisait ravir le fauteuil par Cyrille Blattes à une voix près. La guerre était déclarée.

François Valteau n'est pas prêt de signer un armistice. S'il n'était pas utile d'être psychologue pour remarquer le manque d'affinités entre le président et le directeur, les problèmes financiers du club ont précipité l'éviction de François Valteau. En janvier, l'annonce est fracassante. Le directeur doit être licencié. La pilule passe mal. Aujourd'hui, l'ex-directeur, qui souhaite ne faire aucun commentaire, poursuit le club aux prud'hommes pour licenciement abusif.

Le club va accueillir Édouard Legendre, 35 ans, en remplacement de François Valteau pour impulser une nouvelle image de l'équitation. PHOTO ARCHIVES S. C

Un poste moins onéreux

Pour le président Cyrille Blattes, c'est comme si cette assignation en justice était prévue d'avance. « Oui, on se doutait bien que la séparation ne se ferait pas en bons termes... » Pourtant, le président se dit serein. « Le licenciement s'est fait dans les règles. Nous avons été carrés dans la procédure. On a proposé à François Valteau un reclassement au sein du club, en tant que responsable pédagogique avec un salaire évidemment moindre. Il n'en a pas voulu. »

La situation actuelle était inévitable. « Depuis le début, je dis qu'il existe des difficultés financières, poursuit le président. Les charges salariales pesaient 56 % sur les finances avant le départ de François Valteau. Ce licenciement, ça nous fait économiser 40 000 € par an. On souhaite ramener la masse salariale à 40 % du budget. » Et le club n'a plus le droit à l'erreur. Déjà, Grand Cognac a mis la main à la poche, exceptionnellement pour relancer les affaires. 110 000 € ont été votés et validés en Conseil communautaire en janvier.

> « On a proposé à François Valteau un reclassement au sein du club avec un salaire évidemment moindre. Il n'en a pas voulu »

C'est dans ce contexte de restrictions budgétaires qu'une nouvelle tête va faire son entrée dans les écuries. Édouard Legendre, 35 ans, sera le nouveau responsable pédagogique pour remplacer François Valteau dès le 5 mai. « C'est un poste juste en dessous du directeur à 2 400 € brut par mois, explique Cyrille Blattes. Ses missions consistent à gérer les chevaux, les relations humaines, le personnel, l'enseignement et la formation pédagogique pour les jeunes apprentis. » Une mention non négligeable était notée sur la fiche de poste : « développer l'activité en concertation avec l'équipe dirigeante ». Le club a reçu une cinquantaine de candidatures.

Au-delà des compétences équines, Édouard Legendre devra faire preuve d'une grande qualité relationnelle avec le bureau directeur. « On va travailler main dans la main », insiste Cyrille Blattes.

Développer le sport de masse

Avec cette nouvelle équipe, Cyrille Blattes espère bien changer l'image du club. « Le site est financé par Grand Cognac, nous devons avoir une prestation de services auprès du public », explique-t-il. Une considération qui ferait s'étouffer François Valteau, très porté sur la compétition. « Nous n'avons aucun intérêt privé. Il faut développer le sport de masse dès la base de la pyramide. Plus il y aura de débutants, plus nous aurons de chance que quelques-uns accèdent à la compétition. Pourquoi ne pas amener les petits à poney sur le parcours de cross ? Pour vous dire, avant, nous avions interdiction d'y aller. Nos propres chevaux faisaient des refus sur nos propres obstacles les jours de compétition. »

À partir du 5 mai, le club sera composé de quatre salariés en CDI, et trois jeunes en apprentissage. Le centre équestre totalise 140 licenciés quand il devrait en avoir le triple au regard de ses infrastructures de qualité.

CHÂTEAUBERNARD

L'objectif capte de belles histoires de mains

« Des mains dans tous ses âges. Des mains dans tous ses états. Beaucoup de tendresse », Dominique Petit, maire adjointe à la culture a fait état d'un très bon cru 2015. La cinquième édition des Rendez-vous photographes avait pour thème Histoires de mains et a visiblement séduit les participants au concours. 47 clichés ornaient les salles d'exposition municipales, réalisés par 25 photographes tout comme le public puisque 120 visiteurs ont voté pour leur cliché préféré.

Coup de cœur du jury

Jeudi 23 avril l'heure était donc à l'annonce des prix. Le coup de cœur du public a été attribué à Léa Vezin pour « Drôles de mains ». « Le sujet m'a tout de suite parlé. J'ai pensé aux mains enfantines. » La lauréate a choisi d'immortaliser les petites mains du centre de loisirs qu'elle avait préalablement personnifiées en peinture avant d'ajouter tout sourire, « les enfants ont tous reconnu leurs mains sur la photo ! »

Un coup de cœur du public qui n'a aucunement étonné les membres du jury Gérard Manuel, photographe amateur et Albane de Roffignac, photographe professionnelle. Un jury dont faisaient également partie Marc Tellok, photographe plasticien, Dominique Petit et Marylène Carteron, responsable de la médiathèque. Deux clichés ont eu ses faveurs. L'un pour ses qualités techniques, l'autre pour l'émotion véhiculée.

Le premier est signé Pauline Compagnon et s'intitule « Bienvenue printemps ». Animatrice au centre de loisirs La Férie à Cognac, elle a choisi de saisir sur l'instant une petite fille soufflant sur des pétales de fleurs. En outre, la photo est un projet qui mobilise le centre avec la volonté de lui dédier un atelier. Le second coup de cœur du jury « Tendresse » est l'œuvre de Susanne Allermann. Son sujet a 70 ans, souffre des mains. Des douleurs que semble apaiser la présence de son chat. La sérénité du moment a ému la photographe amateur tout comme le jury.

Après la remise des prix, tous les participants sont repartis avec deux places pour assister à l'une des prochaines représentations automnales des Castelbernardins : « Mes hommages, mage ! » de Bernard Cassan au Castel.

Les coups de cœur décernés par le jury profiteront d'un stage chez un professionnel de la photo ; un livre d'art est venu récompenser l'œuvre primée par le public.

Léa Vezin, coup de cœur du public, Susanne Allermann, coup de cœur du jury et les membres du jury. PHOTO SANDRA BALIAN

SAINT-BRICE

Hausse des tarifs de la cantine et de la garderie

Le conseil municipal s'est tenu jeudi dernier. À l'ordre du jour, l'augmentation du ticket de cantine qui passera, au 1er septembre, de 2,35 € à 2,50 € pour les élèves et de 4,40 € à 4,65 € pour les adultes. Augmentation également pour la garderie scolaire du matin et du soir qui passera de 0,95 € à 1,10 €.

A suivi la demande de Jacky Barret, président du Cognac Loisirs Moto, concernant la demande d'autorisation en mairie pour l'homologation d'un circuit de motocross sur le site des Mullons. Une enquête de voisinage a démontré que le bruit constitue une nuisance importante. Jacky Barret demande aussi une autorisation pour organiser une manifestation sportive le dimanche 4 octobre 2015. Charge à lui d'effectuer des travaux de remise en état du site par ses propres moyens. Les entraînements auront lieu les mercredis et samedis de 14 à 18 heures pour l'école de moto et un dimanche par mois, de novembre à février pour les autres licenciés. Une ou deux courses pourraient avoir lieu de mars à octobre. Jean-Claude Tessandier, le maire, a proposé de voter à bulletin secret pour s'exprimer sur ce sujet : 8 votes pour, 5 contre 1 vote blanc.

Il a ensuite été fait état de l'arrêté municipal numéro 2015-1P interdisant aux véhicules de stationner et aux véhicules de plus de 3,5 tonnes de s'arrêter sur l'aire de repos de la Trache, son accès n'étant pas adapté. Selon l'ordre du jour, le maire Jean-Claude Tessandier présente la situation financière de la commune et suggère de contracter une ligne de trésorerie de 50 000 € pour faire face aux besoins. Adopté à l'unanimité.

Surcroît d'activité

Concernant le schéma de mutualisation de Grand Cognac, le maire a proposé d'adhérer aux avantages proposés : conseil juridique, droit des sols, recherches de financements et marchés publics. Adopté à l'unanimité.

Enfin, le Conseil a évoqué le surcroît d'activité concernant l'encadrement des activités périscolaires et proposé l'engagement d'un agent à compter de la rentrée de septembre à raison de deux heures par semaine pour une durée de 10 mois ; des heures complémentaires pourraient lui être attribuées en fonction des besoins. Proposition acceptée à l'unanimité.

Colette Guné

Charente Libre

■ À l'initiative de la Région et de Jean-François Macaire, les élus de Poitou-Charentes font une contre-proposition à la SNCF pour les dessertes en gare d'Angoulême ■ Le temps presse et le financement pèse.

La bataille du rail se poursuit à propos du nombre de dessertes sur la future LGV, notamment en gare d'Angoulême. Photo archives CL

LGV: les élus dégainent une nouvelle trame

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

La bataille du rail se poursuit. Alors que la SNCF et Lisea sont en plein bras de fer, que Jean Auroux, le médiateur nommé par le gouvernement, tente de concilier l'inconciliable et les désirs ferroviaires de toutes les préfectures situées sur le chemin de la ligne à grande vitesse (LGV), la mobilisation se poursuit en Poitou-Charentes pour échapper au démantèlement des gares d'Angoulême et Poitiers. Hier, Jean-François Macaire, le président de la région Poitou-Charentes, a réuni à Poitiers les élus en pétard contre la SNCF pour valider une nouvelle trame de dessertes.

Ils proposent de deux à quatre allers-retours directs Angoulême-Paris chaque jour, au moins douze départs pour Paris – et autant de retours – en gare d'Angoulême au total. Soit un de plus qu'aujourd'hui. Dix-sept liaisons vers Bordeaux, en majorité compatibles avec les horaires de bureaux. Des départs pour Paris le matin à 6h24, 6h42, 7h13, 7h42, 8h48, etc. Avec un 7h13 de rêve annoncé pour arriver à Paris à 8h57. Les services de la Région, qui ont élaboré la trame, s'étaient aussi imposé un préalable: vingt-huit allers-retours Bordeaux-Paris chaque jour, dont quinze directs.

> Notre contre-proposition respecte les engagements pris sur la qualité de la desserte. On s'en sort même mieux qu'aujourd'hui.

Avec leur contre-proposition, les élus de la Région remettent le curseur au niveau qu'ils estiment légitime. C'est-à-dire en phase avec les 45 millions investis dans la ligne par les Charentais et respectant la convention tripartite signée en 2009 entre Réseau ferré de France (RFF) (1), l'État et les collectivités locales. Manquait toutefois la signature de la SNCF qui a désormais beau jeu de ne pas se sentir contrainte par ces obligations aujourd'hui. En février, elle proposait sept allers-retours quotidiens en direction de Paris; 1h55 pour le trajet le plus rapide.

Plus question de 3 millions de voyageurs

Inacceptable, vu de Charente où les élus ont montré leurs muscles et leur unité sur le parvis de la gare fin février, lancé des pétitions, réuni les forces vives de l'économie à Carat pour protester. La colère s'exprime aussi dans la Vienne et même à Bordeaux où Alain Juppé jugeait encore la semaine dernière que la première proposition de la SNCF était *«inacceptable»* et réclamait des trains toutes les 30 minutes en période de pointe et toutes les heures en période creuse. *«Notre contre-proposition respecte les engagements pris sur la qualité de la desserte. On s'en sort même mieux qu'aujourd'hui»*, se réjouit Jean-François Dauré, le président de GrandAngoulême.

Jean-François Macaire, initiateur de cette démarche, précise: *«Cette trame a été présentée au comité de pilotage de la ligne, qui réunit SNCF Réseau, SNCF Voyages et Lisea. Ils l'ont validée techniquement.»* François Bonneau, le président du Département, prévient: *«Nous serons satisfaits si cette trame est adoptée, pas si on aboutit à un entre-deux entre cette proposition et celle de la SNCF.»*

Les derniers signes venus de Paris et des communications a minima de la SNCF n'incitent pourtant pas à la détente. Il y a d'abord eu Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des Transports, qui estimait que *«la qualité d'une desserte ne se mesure pas uniquement au nombre d'arrêts»*.

La SNCF, elle, a «expliqué» le rabotage de lignes sur Angoulême: oubliées les projections à 3 millions de voyageurs en gare d'Angoulême qui justifiaient de demander aux collectivités locales d'investir dans la ligne pour doper leur économie. Désormais, on ne *«projette»* que les 1,5 million d'aujourd'hui. Soit autant que sur La Rochelle-Paris. *«Ce qui conduit à recalibrer la desserte radiale d'Angoulême au même niveau que celle de La Rochelle, c'est-à-dire à sept allers-retours par jour»*, écrit la SNCF dans une réponse adressée au député charentais Jérôme Lambert.

Le temps presse

Pour compliquer la situation, la SNCF juge exorbitants les péages réclamés par RFF et Lisea pour faire circuler ses trains. Un véritable bras de fer s'est engagé entre les deux géants du rail français, sur fond de millions en jeu. La SNCF calcule: *«Il en résulte une perte différentielle annuelle pour SNCF voyages entre 100 et 200 millions»*.

Désormais, c'est la calendrier du plan de dessertes qui défile à la vitesse grand V. La SNCF a prévenu: *«Pour une mise en service mi-2017, le plan de transport doit être finalisé d'ici l'été 2015.»* Jean Auroux, le médiateur, a prévu de transmettre ses conclusions fin juin.

(1) RFF est depuis devenu SNCF Réseaux.

Les Charentais bloquent toujours l'argent

«Pas question de céder tant que nous n'aurons pas obtenu satisfaction.» Hier, Jean-François Dauré, le président, a confirmé que GrandAngoulême, mais aussi GrandCognac et le Département bloquent toujours leur participation au financement du chantier. Soit environ 10 millions d'euros retenus sur une participation totale de 45 millions. La Vienne a opté pour le même mode de pression et la Gironde a revu sa participation annuelle à la baisse cette année. S'ajoutent les Pyrénées-Atlantiques, qui ne veulent plus mettre un euro au pot tant qu'ils n'auront pas reçu d'engagement sur le tronçon Bordeaux-Espagne, et Midi-Pyrénées qui a cessé tout versement depuis que la LGV Bordeaux-Toulouse n'a pas été retenue comme d'utilité publique. De retenue en retenue, de surcoût en surcoût, le manque à financer du chantier est estimé entre 700 millions d'euros et 1 milliard sur une note globale d'un peu plus de 7 milliards. Pour l'instant, ce trou n'entraîne aucun retard sur le chantier. Réseau ferré de France emprunte sur les marchés publics et augmente sa dette pour faire face. Une dette à plus de 36 milliards aujourd'hui.

Jean-François Macaire

«Il faut refinancer cette ligne

Jean-François Macaire, le président de la Région, remet en cause le plan de financement qui a été mis sur pied en 2009, sous l'égide de Dominique Bussereau. *«La ligne est sous-financée, d'au moins 1 milliard d'euros! Il faut revoir tout son modèle économique, sinon elle ne fonctionnera pas. Comment a-t-on pu penser qu'on allait rembourser 4 milliards par la simple exploitation commerciale de la ligne»*.

Il compte les perdants: *«La SNCF, qui ne peut pas perdre de l'argent à chaque fois qu'elle met un train sur la voie; Lisea, qui risque de mettre la clé sous la porte si la SNCF ne fait circuler que 72 trains; les collectivités; les voyageurs.»*

Pour éviter de dérailler complètement, Jean-François Macaire en appelle donc à un refinancement total du chantier du siècle.

Sa solution? *«D'abord refinancer cette ligne avant de vouloir engager d'autres travaux ailleurs. Ce serait du bon sens.»*

Jean-François Macaire. Photo Phil Messelet

Françoise Coutant

«On essaie de changer le système»

■ La vice-présidente de Poitou-Charentes est tête de liste écologiste de la future grande région ■ Elle veut se démarquer de ses alliés socialistes ■ Localement, elle critique la politique de Xavier Bonnefont.

Maurice BONTINCK
m. bontinck@charentelibre.fr

La vice-présidente écologiste de la région Poitou-Charentes sera de nouveau la tête de liste de son parti aux régionales de décembre prochain. Comme en 2010, quand Europe Écologie Les Verts (EELV) avait obtenu près de 12% des voix et neuf sièges à Poitiers après avoir fusionné sa liste entre les deux tours avec celle de Ségolène Royal. Cinq ans plus tard, Françoise Coutant mènera cette fois la campagne dans les trois régions actuelles: Poitou-Charentes, Aquitaine et Limousin. L'occasion de présenter un premier bilan du mandat des écolos à la Région. Mais aussi, pour l'ancienne adjointe de Philippe Lavaud, de s'exprimer sur son rôle d'«*opposante constructive*» depuis un an à Angoulême.

Vous êtes de nouveau tête de liste aux régionales. Quel est votre objectif?
Françoise Coutant. Nous avons un bon bilan à la Région. En 2010, nous avions obtenu près de 12% des voix et neuf élus. Dans les deux autres régions, nous tournions autour de 10%. Il n'y a pas de raison que l'on fasse moins. Maintenant, nous allons construire nos listes dans chaque département avec une stratégie «d'autonomie ouverte».

> Sur le stationnement, j'ai l'impression de m'être battue pour rien pendant six ans. Mettre de la gratuité pour attirer plus de monde en ville, ça n'a rien d'efficace.

C'est-à-dire?
Autonomie par rapport aux autres partis, en particulier le PS. Quant à nos listes, elles seront ouvertes à la société civile.

Quelles seront les thématiques de votre campagne?
Ce seront les grandes compétences de ces nouvelles régions: l'économie, la mobilité, les transports ou encore l'agriculture. Sur le transport par exemple, nous avons de vraies différences avec Alain Rousset *[tête de liste PS, NDLR]* qui parle essentiellement de la ligne à grande vitesse alors que nous, nous mettrons les transports du quotidien au cœur de notre programme. Comme par exemple la lutte contre les zones blanches dans les transports.

Quel bilan tirez-vous de votre vice-présidence à la Région?

Françoise Coutant a été élue par les militants écologistes de la future grande région pour être leur tête de liste. Photo Majid Bouzzit

Sur les transports justement, j'ai fait adopter dès 2010 le schéma régional de la mobilité durable. Sur l'économie, nous continuerons à développer l'éco-conditionnalité des aides aux entreprises: pour obtenir des aides publiques, les entreprises devront respecter des règles sociales et environnementales précises.

Où vous situez-vous chez Les Verts: pour un retour au gouvernement ou plus proche d'une Cécile Duflot qui tire à boulets rouges sur Manuel Valls?
Mais la position du parti est claire et répétée à de nombreuses reprises: il n'est pas possible pour Les Verts d'intégrer le gouvernement dans les conditions actuelles. Si quelques personnes ont envie d'y entrer, elles sont très minoritaires. Et seront exclues si elles le font.

La ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, pratique-t-elle la même politique que la présidente de Région qu'elle était jusqu'à l'an dernier?
Au ministère, elle a davantage de contraintes, n'a pas le même pouvoir de décision qu'en région et elle est confrontée à des lobbyings plus importants. Après, elle pense toujours que l'écologie est punitive quand ce sont Les Verts qui la pratiquent...

Ce n'est pas trop difficile de se faire entendre sur vos thèmes de prédilection quand les Français rencontrent beaucoup de difficultés au quotidien?
On sait très bien que parler de transition énergétique quand on a des problèmes de boulot ou de santé, c'est difficile. C'est tout un travail pédagogique que nous menons. Nous, on essaie de faire changer de système, de s'opposer au productivisme et au libéralisme et pas seulement de l'aménager.

Localement, quel bilan tirez-vous de cette année d'opposante à Angoulême?
C'est difficile de parler de bilan quand on est dans l'opposition. Mais sur la question du stationnement, j'ai l'impression de m'être battue pour rien pendant six ans en tant qu'adjointe. Mettre de la gratuité pour soi-disant attirer plus de monde chez les commerçants, je n'ai pas l'impression que ce soit très efficace. Transformer la place New-York en parking géant, c'est à l'opposé de notre volonté de limiter la voiture en ville.

On vous entend pourtant peu critiquer le maire...
Je ne suis pas d'accord. Nous nous sommes même plus souvent abstenus ou opposés en conseil que les socialistes. Je me suis largement exprimée pendant le vote du budget, en particulier sur l'absence de projet sur le développement durable et la mise en œuvre de l'Agenda 21 que nous avions construit et qui avait été voté à l'unanimité. Maintenant, j'ai pu remarquer qu'au conseil suivant, sept délibérations sur l'Agenda 21 étaient présentées. L'échange est possible, mais évidemment nous ne sommes pas du même bord politique. Comme sur les Taser donnés aux policiers municipaux ou la disparition des conseils de quartier: ça me désole.

Vous n'êtes que deux élues écologistes mais vous formez un groupe d'opposition autonome...
Ce n'est pas parce que nous avons fusionné nos listes aux municipales avec les socialistes que nous pensons la même chose. Nous sommes aussi autonomes, avec la volonté d'être une opposition constructive. Ce qui explique par exemple notre participation à différentes commissions.

Vous êtes aussi élue à l'agglo: que pensez-vous de la mise entre parenthèses du projet ex-Mobilix?
Je suis effarée par ce qui se passe. On est en train de déconstruire complètement un projet, alors qu'il faudrait très peu pour trouver un accord. Mais cela demanderait un peu de courage politique à chacun. Que Xavier Bonnefont accepte par exemple de dire qu'il y a du bon dans ce projet comme le passage en centre-ville qui permettrait de refaire la voirie.

Le président de l'agglo et le maire d'Angoulême devraient être comme vous en toute première ligne pour les régionales. L'agglo ne risque-t-elle pas de passer au second plan jusqu'en décembre?
Ils ne peuvent pas être partout à la fois. Même si je respecte la vision politique et l'énorme travail de Jean-François Dauré, je ne sais pas comment il fait. C'est son choix, mais de mon côté, je ne pourrais pas le faire. Quand on est vice-présidente de la Région et adjointe à Angoulême, jusqu'à l'an dernier, on ne peut rien faire à côté. Mais peut-être qu'eux savent.

La banque de graines capitalise sur son succès

■ Lancée il y a deux ans, la banque de graines du Jardin respectueux de Châteaubernard compte aujourd'hui des centaines de variétés ■ Les échanges entre jardiniers se multiplient ■ Un spectacle est en préparation.

Julie KOCH
j.koch@charentelibre.fr

En deux ans, la banque de graines lancée par l'association du Jardin respectueux de Châteaubernard a largement fait fructifier ses économies. De quelques dizaines de variétés de semences en 2013, l'établissement potager est aujourd'hui passé à plusieurs centaines. Plantes, fleurs, fruits, légumes, toutes sont soigneusement répertoriées et rangées dans des petits tiroirs métalliques. Le meuble en bois initial, fabriqué par les services techniques de la ville de Cognac et inauguré à la Maison du temps libre en novembre 2013, a depuis cédé la place à un tronc d'arbre métallique recouvert d'un dôme géodésique en douelles de barrique.

«Quand on a commencé, on a fait avec les moyens du bord. Là, on a vraiment dédié un espace à la banque et c'est une réussite, les gens sont nombreux à y venir», décrit Rémi Marcotte, à la tête de l'association. Les parois de l'arbre métallique, fabriqué par le bénévole Valentin Loison, sont aimantées. À chaque rendez-vous, des boîtes rondes contenant des graines sont plaquées sur le tronc, charge ensuite à chacun de se servir.

> On prône la diversité potagère et le droit des jardiniers à choisir d'être autonomes et à planter leurs propres graines.

Les casiers à graines seront bientôt installés dans des coffres forts fabriqués sur mesure. Photo J. K.

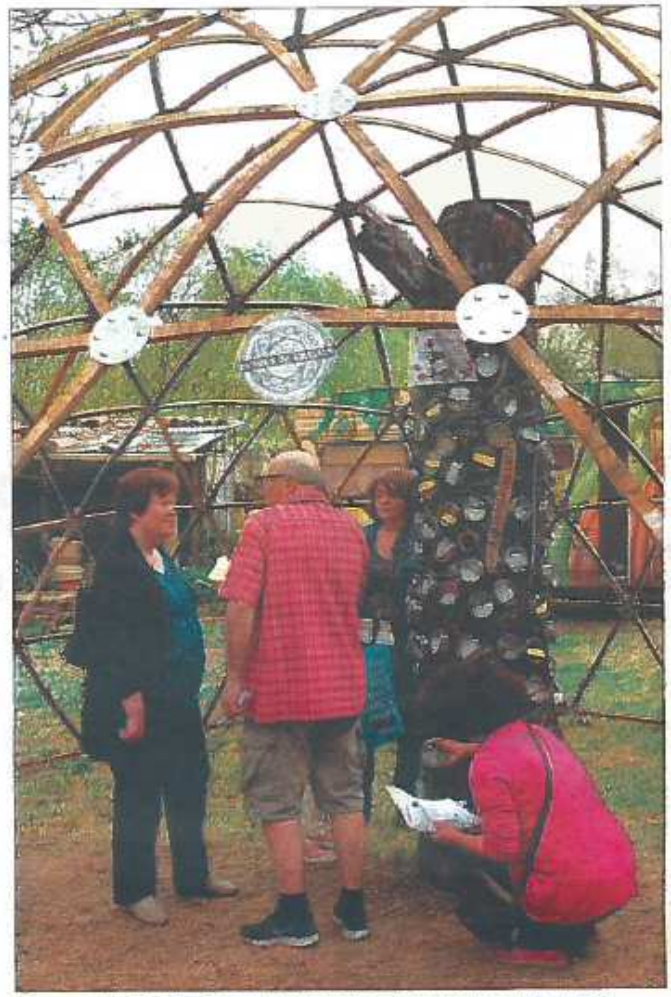

Des apprentis jardiniers viennent échanger des graines et des conseils au pied de la banque, matérialisée par un tronc métallique. Repro CL

«Inviter les gens à venir braquer la banque»

Il y a deux semaines, lors du week-end dédié à la bourse aux plantes, des dizaines de jardiniers amateurs ont pour la première fois pris d'assaut cette nouvelle mouture de la banque. *«C'est la seule banque en libre-service. On fonctionne sur une idée de partage»*, continue le paysagiste, en montrant des dizaines d'enveloppes. Des particuliers y ont enfermé des graines pour garnir leurs comptes. Marie Lozac'h, salariée de l'association en charge du projet, s'affaire sur un coin de table. Elle trie des graines de courge séchées avant de les ranger dans leur casier. *«On prône la diversité potagère et le droit des jardiniers à choisir d'être autonomes et à planter leurs propres graines»*, martèlent-ils. A milles plants des politiques des grandes firmes qui abreuvent le marché de leurs graines stériles pour obliger les agriculteurs à en racheter de nouvelles chaque année. *«Quand on va faire des animations dans les écoles, on explique comment faire germer une graine, puis le cycle de la plante. On a l'air bête devant les gamins si la graine est infertile»*, s'agace Rémi Marcotte.

Un spectacle sur ce thème, avec l'arbre métallique pour décor, est en projet. *«L'idée est d'inviter les gens à venir braquer la banque, ce serait participatif. On n'en est pour l'instant qu'aux balbutiements, on aimerait qu'il soit prêt pour l'an prochain pour le faire tourner dans différents lieux.»*

Des appels ont été lancés aux troupes de théâtre du coin. Cyril Karénine sera de la partie. Il a prévu de créer entre 4 et 6 coffres-forts pour enfermer les semences. *«Ils seront en métal avec un système d'engrenage et un stéthoscope pour écouter le mécanisme»*, décrit l'artiste cognaçais, séduit par la philosophie de cette banque un peu spéciale. *«J'adhère à leur discours écolo et c'est aussi un moyen à mon niveau de lutter contre le monopole des grandes firmes comme Monsanto.»* Le premier coffre sera opérationnel les 23 et 24 mai prochain lors de la Fête de la nature au Jardin respectueux.

142939

CHÂTEAUBERNARD

M. et Mme Nadège DESTHIEUX,
M. et Mme Anita MOREAU,
M. Philippe LETOURNEAU,
M. et Mme Thierry
et Nicole LETOURNEAU,
ses enfants,
ainsi que tous ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants ;
M. et Mme Bernard CADOT,
sa sœur et son beau-frère,
vous font part du décès de

Mme Janine LETOURNEAU,
née MOCHET,

survenu dans sa 85e année.
Selon sa volonté, l'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

PF Hervoit - F. Leclerc,
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

SL CHATEAUBERNARD

Début des tournois pour les petits

U8-U9: tournoi à à Naujac-sur-mer (33) où Christophe et Alain ont été accueillis comme il se doit. À cet âge où on apprend avant tout à jouer au football, le résultat importe peu et tous les enfants en sont repartis heureux... et fatigués! Vendredi 1er mai, tournoi U6/U7 à Rochefort (17).

U11: Premier tournoi de fin de saison à Naujac-sur-mer (33), celui d'une belle liste de huit... L'équipe 1 de Quentin (dans une poule de 5) a subi deux défaites, fait un match nul et a gagné une fois. Le 1er match de classement sera contre... l'équipe 2 (dommage) et c'est aux tirs aux buts qu'elle gagnera une place au classement malgré un but validé où le ballon n'est jamais rentré entièrement dans la cage... mais l'arbitre en avait décidé autrement. Dernier match de classement avec une courte défaite. Cette équipe 1 termine juste devant la 2 (5e et 6e/11 équipes) mais n'a pas su jouer son football habituel. Pire, selon le responsable des U11, l'équipe 2 était ce samedi bien supérieure et en tous points.

L'équipe 2 de Linda (dans une poule de 6) s'en sort avec une victoire, deux matchs nuls et deux défaites. Outre le match contre l'équipe 1, elle remportera son dernier match de classement. L coach sera évidemment fière d tous ses joueurs ayant démontr qu'avec un peu moins de techni que, mais plus de cohésion e d'envie, on arrive à un bon résulta quand même.

Vendredi 1er mai, les deux équipe iront au tournoi de Saint Jea d'Angély (17).

Seniors B: L'équipe 2 d'Éric s'es inclinée de justesse contre l'équip 3 de Nercillac/Réparsac (3-2 mais hélas la défaite est mérité tant les joueurs ne se sont pas mi dans le match (ils étaient mené 3-0), tant ils n'ont pas été l'écoute des consignes du coach tant ils ont même été médisant envers lui, qui, comme tant d'en traîneurs (ou éducateurs) donn de sa personne, de son temps e surtout prend énormément su lui... Place ingrate, et même si l passion du football est encore là, i s'avère souvent difficile de tra vailler avec des joueurs qui n'écou tent pas (ou peu) et surtout qu n'en font qu'à leur tête parfois au delà des valeurs du fair-play. Pou l'anecdote, les buts ont été mar qués par Arnaud (U18) et Wilfrie sur coup franc mais hélas bie trop tard dans le match! Senior A: L'équipe 1 de Stéphane s'es quand à elle imposé 4-1 contr l'équipe 2 du voisin Saint-Brice.